

Dossier de presse

1^{RE} RENCONTRE EUROPEENNE DES APPRENTIS

**12 000 jeunes apprentis de France et d'Europe
réunis le 3 octobre 2008
au Palais Omnisports de Paris Bercy**



PRÉSIDENCE FRANÇAISE UNION EUROPÉENNE



Apprenticeship for Europe ■ 1st European Meeting of Young Apprentices
October 2008, 3rd ■ Palais Omnisports de Paris Bercy ■ PARIS, FRANCE

Communiqué	p.2
3 000 apprentis des métiers de l'artisanat à Bercy	p.3
L'apprentissage dans l'artisanat	p.4
La mobilité des apprentis du réseau des CMA	p.4
A venir...	p.5
Quelques chiffres	p.5



Les 2 et 3 octobre : Grand rassemblement des apprentis européens

Les apprentis représenteront les Bouches-du-Rhône devant le Président Sarkozy

Les 2 et 3 octobre prochains, plus de 12 000 jeunes apprentis de France et d'Europe se rencontreront au Palais Omnisport de Paris Bercy, en présence du Président Sarkozy, autour du thème de la mobilité et des perspectives nouvelles qu'elle offre. La Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône, ainsi que tout le réseau des Chambre de métiers et de l'artisanat, s'associe à cette initiative pleine de promesses et permettra à une délégation de jeunes du département de participer à cette première « grande fête européenne de l'apprentissage ».

L'idée : Alors que le gouvernement a fait de la mobilité des apprentis l'une des ses priorités dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et Hervé NOVELLI, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, ont décidé de réunir plus de 12 000 apprentis provenant des 27 pays de l'Union européenne. Ce rassemblement festif d'envergure sera notamment l'occasion de mettre en lumière la question d'un programme européen de mobilité de type «Erasmus» pour les apprentis, attendu depuis des années par les chambres de métiers et de l'artisanat. Fort en rencontres professionnelles et culturelles, il devrait en outre permettre l'émergence d'une communauté européenne des apprentis.

Les apprentis des Bouches-du-Rhône seront de la fête : Pour ce premier grand rassemblement européen, 2500 jeunes seront mobilisés par les Chambre de métiers et de l'artisanat, dont près de 80 jeunes apprentis du département, qui feront le voyage, grâce au soutien actif de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône, de l'association des Meilleurs Ouvriers de France et des CFA marseillais des Compagnons du devoir et de l'Automobile. Ils pourront ainsi être mis à l'honneur aux cotés de leurs camarades européens, nouer avec eux un dialogue durable et enrichissant et découvrir des perspectives nouvelles pour aller plus loin dans la maîtrise de leurs métiers.



Contact

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône

Nom : Vandendries

Prénom : Marge

Tél.: 04 91 32 24 76

Mél: mvandendries@cm13.org

06 71 84 48 39



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente

3 000 apprentis des métiers de l'artisanat à Bercy

L'APCM et les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), dès l'annonce du gouvernement de faire de la mobilité des apprentis l'une de ses priorités dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, sont devenus partenaires de l'organisation de la 1^{ère} rencontre des jeunes apprentis de France et d'Europe annoncée par Christine Lagarde et Hervé Novelli. 2 500 apprentis venus de leurs Centres de Formation des Apprentis (CFA) et 500 apprentis des pays partenaires, participeront les 2 et 3 octobre à la manifestation organisée à Bercy.

Souhaité par le président de la République, le programme européen de mobilité de type «Erasmus» pour les apprentis est attendu depuis des années par les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). Le doublement des crédits alloués à la mobilité des apprentis, objectif souhaité par Laurent Wauquiez, va dans ce sens.

Les dispositifs actuels, récemment obtenus par l'APCM dans le cadre du programme européen « Education et formation tout au long de la vie (EFTLV), 2007-2013 », restent limités et bénéficient à un nombre encore confidentiel d'apprentis. En effet, sur les 170 000 jeunes formés par les entreprises artisanales, seuls 1 000 jeunes environ auront bénéficié d'une mobilité européenne en 2008, 350 d'une bourse d'accompagnement.

Face à cette situation, l'artisanat français, en collaboration avec l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME), demande depuis de nombreuses années la création d'un programme de mobilité qui mette à parité les apprentis et les étudiants. Profitant de leur présence à Paris, Alain Griset, président de l'APCM et président de la commission de la formation de l'UEAPME, réunit le 2 octobre les membres de cette commission pour avancer sur les équivalences des filières et diplômes des métiers de l'artisanat, dispositifs essentiels à la mobilité des apprentis.

***En France, la « Première entreprise de France » compte 950 000 entreprises en janvier 2008.
En Europe, 98 % des entreprises sont des entreprises à caractère artisanal ou des petites entreprises
(1 à 20 salariés).***

www.apprentieneurope.fr

Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône
5, boulevard Pèbre – 13008 Marseille
www.cma13.fr



L'apprentissage dans l'artisanat

Le secteur de l'artisanat qui dépasse les 920 000 entreprises, poursuit sa progression régulière et on évalue à plus de 150 000 le nombre d'emplois aujourd'hui disponibles. Les entreprises artisanales maintiennent un niveau de développement régulier; l'une des problématiques essentielles pour un chef d'entreprise artisanale est de trouver aujourd'hui des employés qualifiés et demain celui qui reprendra l'entreprise.

L'apprentissage, traditionnel dans le secteur de l'artisanat et fondé sur la transmission directe du savoir, est une réponse parfaitement adaptée. Le départ prévu à la retraite de plus de 300 000 chefs d'entreprises en dix années pose un problème crucial de reprise des entreprises. Or nous savons que les repreneurs des entreprises artisanales sont pour les deux tiers d'anciens salariés, qui sont, dans la très grande majorité des cas, passés par l'apprentissage (source SINE au 1^{er} semestre 2002).

L'apprentissage est une formation qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans (sauf dérogations) de préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle, du CAP au diplôme d'ingénieur. Les centres de formation d'apprentis (CFA) complètent la formation et la pratique professionnelle acquise en entreprise par une formation générale à laquelle est associée une formation technologique et pratique en tant que de besoin.

La mobilité des apprentis du réseau des CMA

L'expérience de la mobilité européenne au cours de la formation, est un vecteur important de développement des compétences personnelles et professionnelles et de citoyenneté européenne.

Depuis plusieurs années l'APCM propose aux centres de formation des apprentis un dispositif national d'appui à la mobilité www.apprentieneurope.fr mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat européen, le réseau Européen Initiative Métiers, www.euronaver.net.

Il permet aux apprentis de réaliser une partie de leur formation en Europe, pour une durée pouvant varier entre deux semaines et trois mois et **intégrant obligatoirement une partie du temps passé dans une entreprise. Ces séjours sont basés sur les objectifs de formation et les modalités de validation des compétences et des connaissances acquises dans le cadre de la mobilité.**

Ce dispositif de mobilité des apprentis s'adresse à tous les jeunes en contrats d'apprentissage, formés au sein d'entreprises artisanales et/ou de centres de formation d'apprentis qui les préparent à des diplômes de niveau IV et V et aux métiers de l'artisanat.

A venir...

En juillet dernier, Nicolas Sarkozy et José Manuel Barroso, président de la commission européenne ont conjointement fait part de leur intention de créer un programme européen de mobilité de type « Erasmus » pour les apprentis, un programme attendu depuis des années par les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). Le doublement des crédits alloués à la mobilité des apprentis va dans ce sens. Estimé actuellement à 2 200 pour les apprentis de tous les secteurs, Laurent Wauquiez a fait part de la demande du gouvernement français de multiplier par deux, d'ici 2010, le nombre de bourses accordées aux apprentis dans le cadre de ce programme.

Alain Griset, président de l'APCM et président de la commission de la formation de l'UEAPME, réunira le 2 octobre les membres de cette commission pour "avancer sur les équivalences des filières et diplômes des métiers de l'artisanat".

Rendez-vous est pris les 27 et 28 novembre 2008, pour connaître les orientations du **Conseil Education du CE** qui sera réuni à Bordeaux pour un séminaire.

Quelques chiffres

- 400 000 apprentis en France par an
- 170 000 formés par des entreprises artisanales
- 100 000 dans les CFA des CMA
- près de 600 formations donnant accès à quelques 512 activités artisanales
- 90 % trouvent un emploi dans leur métier à l'issue de leur apprentissage
- un chef d'entreprise artisanale sur deux est issu de l'apprentissage
- en 9 ans, l'apprentissage dans l'artisanat a progressé de 23 %

Les CMA gèrent 112 centres de formation d'apprentis (CFA), qui accueillent près de 100 000 jeunes pour des formations qui les conduisent à la qualification professionnelle, du niveau V (CAP, CTM) au niveau III (BTS, BM).

Mobilité des apprentis du réseau des CMA: Une moyenne de 1 000 apprentis français chaque année et l'accueil de 500 apprentis européens.

Les pays de destination : Allemagne (30 %), Royaume Uni (20 %), Italie (15 %), Espagne (15 %), Finlande (6 %)

Les bénéficiaires : 30 % des bénéficiaires sont en CAP (niveau V); 70 % des bénéficiaires sont en BP /BAC PRO (niveau IV).

Les secteurs - les métiers : Cuisine – service (26 %), alimentation (24 %), services à la personne, modes, beauté, paramédical (20 %), transport/automobile (15 %), métiers d'art (9 %), bois, travaux métal (4 %), construction (2 %).

349 bourses ont été accordées en 2008 aux apprentis des CFA des chambres de métiers et de l'artisanat.